

Zeitschrift: Internationale kirchliche Zeitschrift : neue Folge der Revue internationale de théologie
Band: 75 (1985)
Heft: 2

Artikel: Le vieux-catholicisme de langue française en Amérique
Autor: Thériault, Serge A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-404698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le vieux-catholicisme de langue française en Amérique

*Un aperçu historique à l'occasion du centenaire de son établissement
(1885–1985)*

Le vieux-catholicisme a été implanté en Amérique en 1885. Comme ce fut le cas en Europe, c'est parmi des résistants catholiques déjà organisés en mouvement autonome qu'il a pris racines. Aussi, il importe de situer l'œuvre par rapport à cette résistance, sans quoi on passe à côté de la vague de fond qui en explique la genèse.

La résistance catholique sous l'Ancien Régime

La résistance catholique a une longue histoire en Amérique du Nord. Elle est presque aussi vieille que l'Eglise de Nouvelle-France. En fait, ses origines remontent à la fin du 17^e siècle alors qu'un ancien aumônier royal, Jean de Saint-Vallier, était évêque de Québec. Il suffit d'évoquer certains traits pour faire saisir à quel champ d'appartenance idéologique il faut le rattacher. Commençons par le régalisme gallican¹. C'est la donnée la plus claire qui ait circulé dans l'historiographie religieuse québécoise. Selon cette doctrine ecclésiologique propre à l'Ancien Régime, c'est le roi et non le pape qui préside aux destinées temporelles de l'Eglise. L'objectif étant de limiter l'emprise pontificale sur le royaume de France. Que Saint-Vallier se soit fait le disciple déclaré de cette politique apparaît à l'évidence dans son opposition à l'érection de vicariats apostoliques sur le sol colonial néo-français. Sa lettre à Louis XIV, écrite à l'occasion de la nomination de Louis F. Duplessis de Mornay à la coadjutorerie de Québec, est un

¹ On entend par «gallicanisme» le grand mouvement qui, pendant des siècles, s'est employé à défendre les droits anciens de l'Eglise de France contre les empiétements de la curie pontificale. Le mouvement atteignit son sommet sous Louis XIV qui, en 1682, fit promulguer comme loi par un synode national les quatre «articles gallicans» rédigés par J. B. Bossuet (1704). Ces articles stipulent que: a) les princes ne sont pas soumis à l'autorité de l'Eglise dans les choses temporelles; b) l'autorité du pape est limitée par celle des conciles généraux dans les choses spirituelles; c) l'autorité du pape est limitée par les lois et coutumes du roi (régalisme) et de l'Eglise de France; d) l'opinion du pape n'est pas infaillible, à moins qu'elle ne soit confirmée par l'Eglise. Urs Küry, *Précis d'histoire de l'Eglise*, éditions catholiques-chrétiennes, Allschwill 1968, p. 24.

exemple typique d'érasianisme². Après la capitulation de la Nouvelle-France, le gouverneur anglais Carleton évoquera les convictions régalistes des francophones pour faire pencher son monarque dans le sens du maintien d'un catholicisme déjà peu enclin au papisme.

Un autre trait, et celui-là est peut-être encore davantage parlant, c'est le jansénisme, qui transpire tout aussi bien dans le *Rituel* écrit par Saint-Vallier sur le modèle de celui d'Alet que dans sa pastorale pénitentielle anti-moliniste³. Il était connu en Europe que l'évêque de Québec était, préalablement à sa nomination, un des fils spirituels de Mgr Le Camus, l'évêque de Grenoble. On savait aussi qu'il avait été formé à Paris, selon les principes augustiniens. C'est pourquoi les jésuites canadiens ne perdirent pas de temps pour l'accuser de mauvaise doctrine. Lors de la parution du *Rituel*, ils lui intentèrent un procès, dont il n'a pu sortir indemne qu'en comptant sur les appuis qu'il avait dans la Faculté de Paris. Opposant de la constitution *Unigenitus*⁴ (la bulle n'a pas été acceptée à Québec du vivant de l'évêque), il a fait de son diocèse un endroit de refuge pour les clercs réfractaires de France. Y vinrent successivement: l'abbé de Merlac, qu'il nomma chanoine; Dom Georges F. Poulet, à qui il donna autorisation de se construire un ermitage près de Rivière-du-Loup; et Dominique M. Varlet, ancien curé de Conflans en banlieue de Paris, qui devint son grand vicaire pour la région qui correspond aujourd'hui aux Etats-Unis. L'historien François X. Garneau est d'avis que ces ecclésiastiques, Varlet notamment, ont répandu en Nouvelle-France les thèses jansénistes⁵. Il est certain, en tout cas, qu'ils avaient des sympathisants aux séminaires de

² Système qui consiste à soumettre l'Eglise à l'Etat. Son nom vient de Thomas Lieber, dit Eraste, un théologien de Bâle (1524–1583), qui n'admettait pas le pouvoir temporel de l'Eglise.

³ Le molinisme, du nom de Luis Molina, auteur de l'ouvrage *De l'accord du libre-arbitre avec la grâce et la prédestination* (1588), tenait l'attrition ou peine causée par la crainte des conséquences du péché comme suffisante pour recevoir l'absolution sacramentelle. Les jansénistes ont combattu cette doctrine, exigeant du pénitent qu'il ait la contrition, c'est-à-dire un commencement d'amour pour Dieu par-dessus tout.

⁴ Prêtre de l'Oratoire, Pasquier Quesnel a publié, alors qu'il enseignait au Séminaire Saint-Magloire, le livre *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* en 1671. Cent une propositions de cet ouvrage ont été condamnées comme contraires à l'enseignement de l'Eglise dans la bulle *Unigenitus* de 1713. Exilé en Hollande, le théologien a préparé la voie à l'avenement de l'Eglise autonome d'Utrecht. Il est mort à Amsterdam en 1719.

⁵ F. X. Garneau, *Histoire du Canada*, Librairie Félix Alcan, Paris 1913, t. I, p. 235.

Montréal et de Québec, parmi les membres du chapitre cathédral et dans les communautés religieuses. La lecture de la correspondance envoyée à Varlet, après son départ de Québec en 1718, est éclairante à cet égard, particulièrement les lettres des directeurs du Séminaire de Québec, Charles Glandelet et Thomas Thiboult.

A côté de la Nouvelle-France, un autre endroit de refuge pour les clercs jansénistes français était la Hollande. Lorsque l'abbé Varlet s'est rendu à Paris pour recevoir l'épiscopat, à l'automne de 1718 (on l'avait nommé pour le diocèse de Bagdad en Irak), Dom Poulet, l'ermite de Rivière-du-Loup, a fait le voyage avec lui sur le Mutine. Ce dernier se rendait à Amsterdam, où se trouvait son maître à penser, Pasquier Quesnel. Les pressions faites sur l'évêque de Québec pour qu'il se range avec le roi du côté des acceptants de la bulle *Unigenitus* inquiétaient les réfractaires. Les jésuites avaient le gros bout du baton depuis que le Père Le Tellier SJ, confesseur royal, avait infléchi Louis XIV dans le sens ultramontain. Régaliste, Saint-Vallier ne pouvait aller à l'encontre des politiques du roi. Après 1713, il se désolidarise des jansénistes pour adopter les idéaux borroméens⁶ issus du Concile de Trente, qui rejoignent ses préoccupations pastorales. Depuis lors, c'est de façon diffuse que la résistance catholique s'est prolongée au Canada jusqu'à l'avènement de la Réforme catholique-chrétienne du Père Charles Chiniquy en 1858. Entre-temps, l'ancien vicaire général Varlet et le bénédictin Poulet auront doté d'une structure ecclésiastique les réformistes hollandais. Structure à laquelle les catholiques-chrétiens franco-américains finiront par s'identifier à la fin du 19^e siècle.

La Réforme catholique-chrétienne franco-américaine

Alors que l'Eglise québécoise, sous le régime anglais, s'enlisait progressivement dans le papisme pour se démarquer de la religion du conquérant, tel un petit feu dans le grand âtre, le réformisme galliano-janséniste s'alimentait à même ses braises, attendant son heure. Elle est venue le 11 avril 1858 lorsque 2000 Canadiens-français de

⁶ Charles Borromée, archevêque de Milan, s'est employé à mettre en application les décrets du Concile de Trente. Ses *Instructions aux confesseurs* l'ont fait estimer des jansénistes pour le rigorisme de ses positions pastorales sur l'administration du sacrement de pénitence. Sur les affinités borroméennes de l'évêque de Québec, on lira Guy Plante, *Le Rigorisme au 17^e siècle*. Mgr de Saint-Vallier et le sacrement de pénitence, Duculot, Gembloux 1970.

Sainte-Anne, dans l'Illinois, se sont détachés de l'obédience romaine avec leur curé, Charles Chiniquy (1809–1899). Suspecté de mauvaise doctrine par les jésuites, qui ne prisaient pas les accents évangéliques avec lesquels il s'était distingué comme «apôtre de la tempérance», Chiniquy fut sommé par son évêque de préparer un texte marquant sa soumission au pape. Se rendant à la demande, il écrivit qu'il s'y soumettait pour autant que l'autorité papale concordait avec l'Evangile et la Parole de Dieu. Les mots d'«Evangile» et de «Parole de Dieu» apparaissant par trop suspects, on lui enjoignit de les effacer, ce à quoi il s'objecta. En rupture de ban avec Rome, il poursuivit son ministère sous l'autorité du Consistoire presbytérien de Chicago, s'identifiant comme «catholique-chrétien». En 1860, l'œuvre aurait compté jusqu'à 6000 francophones. Ils étaient répartis entre l'Illinois, le Michigan, le Québec et le Wisconsin. C'est dans ce dernier état que deux disciples du réformateur, Jean B. Gauthier et J. René Vilatte, sous l'influence du Père Hyacinthe Loysen de Paris⁷, passèrent au vieux-catholicisme à la fin du 19^e siècle.

Du catholicisme-chrétien au vieux-catholicisme

C'est avec l'accord du Père Chiniquy que Gauthier et Vilatte ont adhéré au vieux-catholicisme. Le Père avait réalisé, vers la fin de sa vie, que le presbytéranisme anglo-saxon ne satisfaisait pas la sensibilité liturgique de certains de ses sympathisants. Aussi, lorsque le Père Loysen eût évoqué les antécédents français de la réforme hollandaise ainsi que les liens qui, par Mgr Varlet, la rattachait à l'Eglise de Québec, il n'en fallut pas plus pour déterminer le rapprochement avec Utrecht.

Organisés en Eglise autonome par la consécration que Mgr Varlet conféra à l'archevêque élu d'Utrecht, Cornelis Steenoven, le 15 octobre 1724, les Hollandais ont transmis la succession apostolique aux catholiques allemands qui s'opposaient aux dogmes papaux de 1870. De l'Allemagne, l'opposition s'est étendue à la Suisse, où s'est consti-

⁷ Le Père Loysen a fondé à Paris, en 1879, la Société de la Réforme catholique sur la base des principes défendus par les vieux-catholiques. Le mouvement, aujourd'hui rattaché au Siège métropolitain d'Utrecht, a toujours entretenu d'étroites relations avec l'évêque catholique-chrétien de la Suisse. Voir l'article de Jean-François Mayer, «Le vieux-catholicisme après Hyacinthe Loysen», *Internationale Kirchliche Zeitschrift*, Berne, n° 1, 1983, pp. 27–64.

tuée, en 1876, une Eglise catholique-chrétienne. L'évêque, Mgr Edouard Herzog, a été consacré dans la filiation de l'épiscopat transmis au Siège d'Utrecht. C'est lui qui, à la demande du Père Loysen, a ordonné Vilatte à la prêtrise le 7 juin 1885, de même que son confrère Gauthier le 22 octobre 1889.

Placés sous l'autorité de l'évêque anglican de Fond-du-Lac, qui leur servit d'ordinaire et les assista financièrement, les deux prêtres travaillèrent avec fruit, utilisant la liturgie et les formulaires doctrinaux de l'Eglise suisse. En 1891, on dénombrait quelques 700 fidèles répartis en deux paroisses (Précieux-Sang de Gardner et Sainte-Mère-de-Dieu de Dyckesville) et cinq stations missionnaires (Green Bay, La Grande Baie, Marinette, Menominee, Robinsonville, Stevenson et Valin)⁸. D'anciens prêtres romains (Ernest de Beaumont, Jean Lebourt et Erasme Proth) vinrent prêter main forte aux missionnaires et se regroupèrent avec eux dans un ordre religieux qui prit le nom d'Institut des Pères du Précieux-Sang.

Se trouvant assez nombreux pour former un ordinariat, clercs et laïcs s'assemblèrent en synode en l'église Sainte-Mère-de-Dieu de Dyckesville le 16 novembre 1889, et se dotèrent d'un évêque en la personne du Père Vilatte. Mgr Herzog, très lié aux anglicans, désaprouva cette élection et recommanda le maintien de la formule existante, soit la circonscription uniate française à l'intérieur du diocèse de Fond-du-Lac. L'archevêque d'Utrecht, Johannes Heykamp, qui ne reconnaissait pas à l'époque la validité des ordres anglicans⁹, favorisait, pour sa part, l'établissement d'une juridiction vieille-catholique autonome. Ce différend au sein de l'épiscopat devait déterminer l'avenir du mouvement vieux-catholique de langue française en Amérique. Suivant l'avis de l'archevêque d'Utrecht, le Père Vilatte évita les contacts avec l'évêque de Fond-du-Lac et avec l'appui des Hollandais, chercha à recevoir la consécration épiscopale. Mgr Herzog s'opposant toujours à ce que les évêques vieux-catholiques lui imposent les mains, et avec lui Mgr J. H. Reinkens d'Allemagne, qu'il avait fini par rallier à son point de vue, le Père Vilatte se tourna vers l'Eglise ortho-

⁸ Ces données sont tirées du rapport soumis à Mgr Edouard Herzog par l'évêque C. C. Grafton de Fond-du-Lac le 27 novembre 1890.

⁹ Ce n'est qu'en 1925 que l'Eglise vieille-catholique de Hollande a officiellement reconnu la validité des ordres anglicans. On lira là-dessus la lettre de l'archevêque d'Utrecht à l'archevêque de Cantorbéry, qui a été reproduite dans l'IKZ d'avril de la même année, sous le titre «Reverendissimo Archiepiscopo Cantuariensi Salutem in Domini».

dioxie syrienne d'Antioche. Avec l'accord du patriarche Ignace-Pierre III, il fut consacré à Colombo, Sri Lanka, le 29 mai 1892. Les tracasseries ecclésiastiques que ce sacre entraîna se répercuteurent sur l'œuvre¹⁰. Davantage préoccupé par le salut des âmes que par les questions d'épiscopat et de droit canonique, le Père Gauthier se désolidarisa de son confrère et s'intégra sans plus à l'Eglise épiscopale avec l'ensemble des fidèles¹¹. Depuis lors, c'est dans la Communion Anglicane que s'est poursuivi le mouvement vieux-catholique de langue française en Amérique du Nord.

Du Wisconsin au Québec: les vieux-catholiques francophones de rite anglican

Ayant formé des clercs pour lui succéder aux Etats-Unis¹², le Père Gauthier est venu planter le rite vieux-catholique au Canada à l'été de 1896. Placé sous l'autorité de l'évêque anglican de Québec, Mgr A. H. Dunn, il a œuvré comme missionnaire dans le comté de Maskinongé, exerçant une action pastorale à Sainte-Ursule et à Louiseville.

Cette région du Québec, située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre le lac Maskinongé et la rivière Saint-Maurice, avait subi l'influence des Loyalistes américains¹³ venus s'y établir après 1790. D'allégeance anglicane, ils y avaient fondé des paroisses que le phé-

¹⁰ Dénoncé par la «House of Bishops» de l'Eglise épiscopale américaine et rejeté par les autorités vieilles-catholiques européennes, Mgr Vilatte sombra dans une sorte de «folie des grandeurs», dont il n'est jamais sorti. Abandonné par ses prêtres et fidèles, qui ne lui reconnaissaient plus les charismes d'enseignement et de direction d'Eglise pour lesquels ils l'avaient élu, il se transforma en «episcopus vagans», ordonnant des prêtres et consacrant des évêques de sa propre autorité aux Etats-Unis et en Europe. Mais cette phase sombre de sa vie ne doit pas faire oublier le zèle apostolique avec lequel il a servi, comme prêtre, la cause du vieux-catholicisme, de 1885 à 1892.

¹¹ La dernière paroisse à s'intégrer au diocèse de Fond-du-Lac fut, en 1898, celle de Sainte-Marie à Duvall, où le Père Vilatte avait fixé sa cathédre en 1892.

¹² Parmi ceux qu'il avait formés, on compte E. A. Côté, L. A. Fontaine et J. Lebourt. Le premier dirigea la mission algonquine de Menominee; les deux autres travaillèrent à la paroisse du Précieux-Sang de Gardner.

¹³ On entend par «loyalistes américains» ceux restés attachés à la Couronne anglaise au moment de la Révolution. Beaucoup d'entre eux vinrent s'établir en Ontario et au Québec.

nomène des inter-mariages et l'attraction linguistique du groupe social majoritaire ont fini par rendre francophones¹⁴.

En 1896, année de l'arrivée du Père Gauthier, l'évêque avait autorisé la construction d'une nouvelle église paroissiale à Sainte-Ursule. Dédiée à la Toussaint, cette église a servi de centre à l'œuvre épiscopale française du comté de Maskinongé, de son inauguration par le missionnaire jusqu'à sa démolition en 1963.

Sans prêtre de leur langue après 1933¹⁵, les épiscopaliens francophones de la région, peu nombreux, ont été desservis par des «Anglican Clergymen» et ont célébré l'Eucharistie selon le *Book of Common Prayer*¹⁶. Ce n'est qu'en 1977 que le rite vieux-catholique devait être rétabli dans l'Eglise épiscopale du Canada. La chose s'est faite à Hull, dans la région de l'Outaouais, où Mgr William J. Robinson, évêque d'Ottawa, a procédé à l'érection canonique de la paroisse Saint-Bernard-de-Clairvaux. La messe y est célébrée selon le rituel vieux-catholique de la Suisse en l'église St. James de la promenade du Portage.

Depuis Hull, une action pastorale est exercée à Ottawa, du côté ontarien, où des cultes domestiques sont célébrés sur une base périodique, et dans la région métropolitaine de Montréal, où des communautés vieilles-catholiques ont été organisées à partir de 1973¹⁷.

L'intercommunion existant depuis 1931 entre la Communion Anglicane et l'Union d'Utrecht, la communauté ecclésiale du Québec participe au regroupement des Eglises vieilles-catholiques de langue française avec les paroisses de France et de Suisse. Commencés sur une base informelle en 1977, les rapports avec l'Europe ont pris un tour-

¹⁴ Relatant la visite qu'il avait effectuée à l'église anglicane de Saint-Gabriel-de-Brandon, une autre paroisse du comté de Maskinongé, au mois de juillet 1896, le Père Gauthier écrit à Mgr C. C. Grafton que les gens ne parlent pas un mot d'anglais. Lettre du 4 octobre 1896. Archives diocésaines de Fond-du-Lac, Mission francophone.

¹⁵ Le dernier curé résident francophone de Sainte-Ursule fut le Père H. O. Loiselle. Il est mort dans l'exercice de ses fonctions en 1933.

¹⁶ Entre 1933 et 1962, ils ont été desservis par les Rév. J. W. Harrison (1933–1942), W. H. M. Church (1942–1944) et S. W. Williams (1944–1962), tous trois Anglican Vicars of Shawinigan.

¹⁷ Relevant de la juridiction autocéphale de Mgr O'Neill M. Côté, les vieux-catholiques de la métropole se sont associés à ceux de Hull pour former l'Eglise épiscopale du Québec. En 1978, d'entente avec l'Anglican Vicar de Longueuil, ils ont eu leur culte dominical en l'église St. Oswald's. Depuis 1981, les fidèles sont regroupés en une communauté de base (Saint-Vincent-de-Lérins) qui est sous l'égide de la paroisse Saint-Bernard.

nant lors de la venue au Québec de l'évêque Léon Gauthier, secrétaire de la Conférence épiscopale de l'Union d'Utrecht, sur invitation du primat de l'Eglise anglicane du Canada, au printemps de 1980. Depuis lors, c'est ensemble que vieux-catholiques français, québécois et suisses approfondissent leur héritage religieux et cherchent à répondre au mieux à l'appel du Seigneur: «allez enseigner toutes les nations».

Hull/Québec (Kanada)

Serge A. Thériault